

En complément du rapport de Régis Debray sur l'enseignement des religions, je propose ici quelques réflexions méthodologiques. Il est d'abord facile de dresser le constat d'une déficience générale de la connaissance symbolique chez nos élèves de l'enseignement secondaire. Depuis les années... 1640, la pensée française sous l'influence du cartésianisme et ... du jansénisme, de certains philosophes des Lumières (de Bayle à Condorcet), du scientisme mathématique, mais aussi d'un « juridisme » et d'une emprise administrative et économiste croissants, a souffert d'une perte du sens des symboles et des mythes, ou tout simplement de la connaissance élémentaire de leur existence. Cette perte a été partiellement compensée par les poètes romantiques et symbolistes. Mais, partout, on ressent de plus en plus la nécessité d'une étude systématique des « images », de leur logique, et des sentiments qu'elles génèrent, la nécessité d'une étude des « unités de sens » qui relie entre eux les symboles utilisés dans les romans ou les poèmes, mais aussi dans les textes philosophiques religieux ou politiques. Nous appellerons « mythologique » l'étude méthodique des systèmes des symboles. La connaissance de cette mythologie était naguère préparée en dehors de l'école ou par les éducateurs religieux, ou, plus généralement, par les éducateurs idéologiques ou politiques. Or, la formation religieuse se raréfie et les formations politiques ou idéologiques rencontrent de plus en plus de scepticisme. Le besoin très humain de rencontrer des symboles mobilisateurs se satisfait alors dans une soumission incontrôlée à des représentations plus que simplifiées de la société et du monde ; ce qui fragilise les individus les plus vulnérables, annihile leur volonté et leur esprit critique et les prédispose à s'abandonner à tous les sectarismes et à tous les fanatismes. Un autre inconvénient majeur de cette disparition de tout un empan de notre culture est l'incompréhension de plus en plus grande par nos élèves d'œuvres majeures du passé, œuvres picturales, monuments, opéras et, bien entendu, œuvres littéraires (Rabelais, La Fontaine, Voltaire, Chateaubriand, pour ne citer que des exemples criants). En conséquence, il convient de promouvoir dans la formation de nos futurs enseignants l'apprentissage d'une discipline indépendante que nous proposons donc d'appeler la « Mythologique » ou étude systématique des « mythes » (« unités de sens » méthodiquement dégagées de l'étude des « mythologies » ou des multiples systèmes de symboles). **Pour enseigner cette mythologie avec objectivité, les règles suivantes devront être observées :** 1. Chaque mythe une fois circonscrit devra être étudié dans son exhaustivité et relié au réseau de mythes dont il fait partie. 2. Son étude devra toujours s'appuyer sur des textes précis. 3. Son étude pourra être prolongée par celle de son influence sur les mœurs. 4. Chaque mythe devra être prudemment comparé aux

mythèmes similaires dans une pluralité de religions ou d'idéologies. 5. Les mythèmes seront étudiés au niveau universitaire par des spécialistes ayant reçu entre autres une formation d'historien des arts et des lettres, d'historien des religions ou d'ethnologue. 6. Afin d'éviter tout encyclopédisme, un programme limité de mythèmes à étudier sera publié. Il sera renouvelé périodiquement, par exemple tous les trois ans. 7. Afin de maintenir un nécessaire pluralisme pour les mythèmes religieux, on étudiera dans chaque cycle d'études au moins un mythème emprunté au judaïsme, un emprunté au christianisme, un emprunté à l'islam, un emprunté au bouddhisme populaire, un à l'hindouisme, un au shintoïsme, et un choix fait parmi les peuples d'Afrique noire, d'Océanie ou d'Asie. 8. La laïcité demeurant la règle de l'enseignement français, ces études seront poursuivies dans le plus grand respect des croyances ou des non-croyances, des pratiques ou des non pratiques de chacun. 9. La mythologie, afin de ne pas alourdir encore un cursus universitaire de plus en plus chargé, sera considérée uniquement comme une science annexe des sciences humaines. 10. Enfin, le professeur qui l'enseignera devra posséder des rudiments de l'histoire de la mythologie. On citera à titre de simples indications :Plutarque, un père alexandrin, le moine Fulgence, Boccace (« La Généalogie des Dieux ») , Ripa, Vico, Schelling, etc... **Exemple de mythème à proposer à un programme** : « Les envoyés divins » : les anges et archanges, les évangélistes, les prophètes, Hermès ; étudiés dans des textes de la Bible, du Coran, mais aussi dans la mythologie grecque et son prolongement hermétique ; dans les avatars des dieux de l'hindouïsme ; la non-révélation et l'illumination dans le bouddhisme originel, les lieux sacrés chez les Aruntas d'Australie...et la « lumière » dans les philosophies rationalistes. *Ces quelques lignes ne sont que les humbles propositions d'un ancien auditeur de Claude Lévi-Strauss.* **François Laburthe-Tolra**